L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.
SAMEDI MATIN, 9 MARS.

FEUILLETON.

UN AMI DIABOLIQUE

PAR A. DE GONDRECOURT.

XVIII.—Suite.

LES RIVAUX.

— Ce n'est pas, continua la comtesse, que je vous impose l'obligation d'apporter au contrat des richesses égales à celles de M. le marquis d'Averos ce serait de ma part une cruauté déraisonnable; mais vous comprendrez sans peine, puisque vous aimez ma fille, qu'elle ne doit pas déchoir de son rang, et passer de l'hôtel de Moncal dans une maison bourgeoise de la rue de Grenelle dans la rue Saint-Denis.

— Madame, je ne répondrai qu'aux conditions que vous voudrez bien m'imposer.

— Les voici: M. le marquis d'Averos est illustre par sa naissance, et quatre fois millionnaire, si ce n'est plus. Cette belle fortune doit être réalisée en France, dans ce moment même. M. d'Averos épouse ma fille en communauté de biens, et fait à M. de Moncal, dont les affaires ont été fatalement dérangées depuis quelques années, une rente de trente mille francs. Il est inutile de vous dire que je reste en dehors de cette clause du contrat. Quelle est votre fortune, à vous, monsieur?

— Moi, madame.... murmura Paul Guérin, étourdi par les quatre millions de son rival, comme par un coup de massue.

— Si l'histoire que nous avons apprise du baron de Wachenheim est aussi vraie qu'intéressante, vous êtes destiné à éclipser toutes les fortunes d'Europe.

— Oh! madame... tout ce que j'aurai, comme tout ce que je possède sera mis aux pieds de mademoiselle de Moncal.

— Eh bien donc, je vais vous donner une idée du désir que j'ai de vous avoir pour gendre. M. d'Averos est marquis, soyez comte....

— Comte, moi! s'écria le savant terrifié.... mais comment voulez vous?....

— Cela ne coûte pas très cher.... Faites-vous créer comte par quelque petit prince d'Italie, Wachenheim vous aura cela très aisément. Choisissez le nom, faites en sorte qu'il soit joli, pas trop long, pas trop court, euphonique et pas trop sonore. Continuons: M. d'Averos reconnait une rente de trente mille francs à M. de Moncal, reconnaissez-lui-en une de vingt mille. Le marquis a quatre millions au moins en capital, faites preuve de trois millions sonnants, et, parole de comtesse, sur l'Evangile, nous faisons publier les bancs à la minute.

—Madame, répondit Paul Guérin, avec un élan de joie, veuillez faire appeler mademoiselle de Moncal.

La comtesse obéit, après quelque hésitation. Corinne entra dans le boudoir avec une toilette nouvelle. C'était un privilège de cette délicieuse jeune fille de paraître plus belle sous chaque vêtement nouveau.

—Je vous prie, madame la comtesse, dit le savant, de vouloir bien répéter devant mademoiselle les conditions que vous avez mises à notre union.

La comtesse répéta, mot pour mot, ce qu'elle avait avancé.

—Etes-vous satisfaite, mademoiselle? demanda Guérin en se retournant vers Corinne, et m'acceptez-vous dans ces conditions?

Corinne baissa les yeux et murmura un oui bien franc, quoique faible.

—Et moi aussi, j'accepte ce contrat, dit Paul impétueusement, en prenant la main de sa fiancée qu'il baisa.

—Avez-vous donc ces trois millions? demanda la comtesse avec une joie mal déguisée.

—Non, madame, mais je les aurai.

—Quand?

—Je vous les apporterai dans deux heures, madame, et si je ne les apporte pas....

—Eh bien?

—Je serai mort, répondit Paul Guérin, avec un sourire amer et mélancolique. Puis s'inclinant profondément, il sortit, et, comme il avait renvoyé sa voiture, il se jeta dans un cabriolet de remise et se fit conduire au Palais Royal. En traversant la place du Palais-Bourbon, le modeste cabriolet rencontra le coupé du marquis d'Averos, escaladé, devant et derrière, par trois laquais gigantesques. Le marquis, mettant la tête à la portière, fit un petit salut protecteur au savant, qui le lui rendit par un sourire de pitié, en grommelant:

—Va jouir de ton reste, insolent: au plutôt va te faire chasser.

Arrivé au perron du Palais-Royal, Paul Guérin se précipita sur les marches de l'escalier du cabinet de lecture, arriva tout effaré dans le premier salon, et promena ses regards inquiets sur tous les pacifiques chalands de cet estimable laboratoire.

De son côté, le marquis d'Averos, que nous avons rencontré sur la place du Palais-Bourbon, se rendait en grand gala chez la comtesse de Moncal.

La comtesse reçut le gentilhomme portugais dans son grand salon avec beaucoup de cérémonial.

Les femmes ont le don diabolique de se donner la physionomie qu'elles veulent, et de passer rapidement de la défensive à l'offensive, du dédain à la prière, de l'exaltation à l'indifférence. Madame de Moncal était une fine fleur de diplomatie, que rien ne déconcertait. Elle salua le marquis d'un petit signe de tête, et lui montra un fauteuil devant elle.

Le marquis d'Averos était un homme fait, quoique bien jeune, à toutes les malices féminines, et il devina du premier coup d'œil que l'air de l'hôtel de Moncal n'était plus sain pour lui. Néanmoins, sans paraître prendre d'alarme, il usa de son droit de familier, déganta l'une de ses mains brunes, mais nerveuses et charnantes, et demanda des nouvelles de mademoiselle Corinne.

— Mademoiselle de Moncal se porte à merveille, monsieur; elle est dans son atelier, fort occupée tout aujourd'hui.

— N'aurai-je donc pas l'honneur de lui présenter mes devoirs?

— Je ne le pense pas: elle s'est rigoureusement enfermée.

— C'est bien sévère pour un fiancé.

La comtesse regarda le jeune homme en dessous, comme pour lui dire qu'elle avait mal entendu.

— Madame, reprit le marquis, avez vous arrêté définitivement le jour de la publication des bans de mariage de mademoiselle votre fille?

— Je crois qu'oui.

— Ah! enfin, vous avez eu égard à mes prières.... Quel est ce jour, si je ne suis pas indiscret?

— Mais demain probablement.

— Pourquoi probablement.

— Parce que je ne suis pas en possession de tous les titres nécessaires.

— Et quoi! madame, depuis le jour où vous avez mis la main de mademoiselle Corinne dans la mienne, et nous avez fiancés à la face de Dieu, vous n'avez pas encore fait les diligences nécessaires?

— Il s'est passé bien des choses depuis ce jour-là, monsieur.

— Je crois vous comprendre.... tenez, madame, mettons de côté les fausses hontes, et parlons-nous à cœur ouvert: le voulez-vous?

— Je ne demande pas mieux.

— Vous plait-il que je vous dise ce qui s'est passé depuis que vous m'avez engagé votre parole?

— Ce sera m'éviter un long récit.

— Eh bien, madame, il est arrivé que j'ai pour rival un homme qui s'est glissé dans le monde, on ne sait comment. Chaperonné par le baron de Wachenheim, précédé par une grande réputation de savoir, mais pauvre comme Job, et tiré du peuple, cet homme, ce phénomène est tombé chez vous comme un prodige. En moins de trois semaines, on l'a vu changer de peau et de langage, substituer au pédantisme du savant la grâce et la coquetterie du petit-maître, dépenser des sommes énormes pour un parvenu, jeter l'or à pleines mains comme un grand seigneur, et rivaliser avec l'élite de la jeunesse parisienne qu'il a souvent dépassée et désespérée. Les ressources de ce singulier personnage sont inexplicables, malgré la fable orientale que nous a faite le baron de Wachenheim, fable bien digne de figurer dans les œuvres de Berquin. Il n'en est pas moins vrai que l'illustre Paul Guérin a dépensé hier environ cinquante mille francs, qu'il a le plus bel attelage de Paris, qu'il a, en outre, perdu contre moi au lansquenet soixante mille francs dont j'ai été payé dans les vingt-quatre heures, qu'il a acheté le petit hôtel du Perron en face du mien, et qu'il l'a payé comptant plus de cent mille écus, sans marchander!.... Savez-vous ce que je conclus de tous ces beaux miracles, madame?

—Je m'en doute.

—J'en conclus que M. Guérin qui recherche, on le sait, les bonnes grâces de mademoiselle Corinne, s'est d'abord attiré les vôtres.

—C'est la moitié de la vérité, monsieur.

—Et qu'il a peut-être obtenu celles de votre fille.

—Voilà le vrai tout entier, monsieur.

—Ainsi, mademoiselle Corinne abjure les serments qu'elle m'a faits!

—Ma fille n'a jamais vu que par mes yeux.

—C'est donc à vos seuls conseils que je dois l'affront?

—Ces conseils ont été dictés par la prudence. J'ai beaucoup réfléchi au grand acte qu'allait consommer mon enfant, et c'est d'un sûr examen qu'est sortie ma dernière volonté. Votre naissance est illustre, monsieur d'Averos; vos mérites sont incontestables; et quoique le cœur de ma fille encore bien jeune n'ait pas encore ressenti d'amour pour vous, ce sentiment lui serait venu, je n'en doute pas.

—Alors?

—Il ne suffit pas de s'aimer pour être heureux, c'est un vieux proverbe que n'a jamais nié les romanciers, l'on a la conviction. Or, votre fortune, toute considérable qu'elle soit, repose sur des terres bien éloignées, et dans un pays exposé à des révolutions qui peuvent vous ruiner d'un jour à l'autre.

—Mais vous savez bien que j'ai donné des ordres pour que tous mes fonds passent en France.

—Et ces ordres?....

—Ont été exécutés; ma fortune est tout entière sur le grand livre.

—Eh! que ne disiez-vous cela tout d'abord? cette nouvelle rétablit presque vos droits.... Quel est le chiffre de votre inscription?

—Quinze cent mille francs, madame; quinze cent mille francs que l'apporte en communauté, et, de plus, mon hôtel estimé six cent mille francs.... Il ne sera distrait de mon revenu que les quinze mille francs de pension viagère que nous sommes convenus de faire à M. le comte de Moncal.... Vous rétablissez, madame, et vous regrettez sans doute de m'avoir mis sur la même ligne que M. Guérin.... Oubliona ce désaccord.

—Je vous ai toujours cru beaucoup plus riche que cela, dit froidement la comtesse.

Le marquis foudroyé par cette réponse, balbutia:

—Mais je n'ai jamais accusé d'autres chiffres, madame.

—Je me serai donc grossièrement trompée! Voici la position de fortune de M. le comte Guérin.

—Le comte Guérin?

—Oui, monsieur.... Il fait preuve au contrat de trois millions de francs; il reconnaît une rente de vingt mille livres à M. de Moncal, et il épouse sous le régime de la communauté.

— Et votre parole est donnée?

— [illegible]

— [illegible] pitié [illegible]

— [illegible]

— [illegible] s'écria le marquis, en accompagnant d'un sourire dédaigneux le titre de son rival; si j'ajoutais dix mille francs à la rente de M. de Moncal?

— [illegible] à notre premier engagement, et le prétexte serait tout levé pour remercier M. Guérin.

— Et combien de temps me donnez-vous pour réaliser [illegible] millions?

— Ah! [illegible] pas pressés; on s'occupe beaucoup trop de nous dans le monde, et il n'est pas prudent d'exposer une jeune fille aux caquets des salons.

— [illegible] le temps moral [illegible] qui viennent [illegible]

— [illegible] le marquis; je vous donne huit jours.

— Très bien, madame; j'aurais les trois millions dans huit jours; vous en recevrez la preuve ici même, ou bien....

— [illegible] ma révérence [illegible]

Disant cela, le marquis se leva, salua et se retira. De l'antichambre, il entendit la voix fraîche et mélodieuse de Corinne qui filait des gammes savantes et hardies. Cette voix jeta le désordre dans sa tête et la mort dans son cœur. Il courut à son coupé et se fit conduire à la Bourse au galop.

Arrivé dans cette salle immense, où le bourdonnement des hommes ressemble au mugissement des vagues, le marquis d'Averos tira son carnet de visite, écrivit au crayon sur l'un des feuillets: *Achetez en rentes fonds français ou étrangers jusqu'à concurrence d'un million.*

Il signa, plia le feuillet, mit cette adresse: *M. Louis Jourdain, agent de change*, et avisant un huissier, il lui remit le billet, qui arriva sain et sauf à sa destination.

Alors le marquis revint à sa voiture, et se fit conduire aux Champs-Elysées, où il fuma des cigarettes, et lorgna les femmes, avec la superbe gravité qu'ont les Portugais, les Espagnols et tous les méridionaux aux prises avec une rage concentrée.

Revenons à Paul Guérin, que nous avons laissé dans la grande pièce du salon littéraire de la Tente, au Palais-Royal, cherchant le baron de Wachenheim.

Le baron était dans un coin solitaire, près d'une fenêtre, les coudes campés sur une table, la tête dans les mains, les doigts crispés dans sa perruque; il était plongé dans un recueil ment profond, dévorant un livre qui touchait presque son nez crochu, car il ne bougea pas lorsque Paul le frappa légèrement à l'épaule.

(*A continuer.*)

BULLETIN FINANCIER.

Vendredi, 8 mars 1872.

Le marché monétaire est toujours calme et facile; le taux de l'intérêt n'a pas changé. La demande d'escomptes a été assez bonne dans les banques, où tous les billets de premier ordre passent sans difficulté.

Nous cotons les billets No 1, accompagnés d'excellentes garanties collatérales, à 10 à — pour cent par an et ceux de second ordre à — à 12; les billets de commerce No 1, sans garanties collatérales, à 10 à 11, les bons, et ceux de second ordre à 12 à 15. Le papier hypothécaire est à 9 à 10 le No 1, et — à 12 le No 2.

L'or a ouvert à 110 1/8 à 110 3/8 contre 110 1/4 à New York et fermé à 110 1/4 à 110 3/8 contre 110 1/4 à New York. Les transactions comprennent $4000, $2000 et $23,000 à 110 1/8, $2000, $7000, et $30,000 à 110 1/4, $2400, $8000, $6500 et $10,000 à 110 3/8. Dans l'argent, il ne s'est vendu que des montants insignifiants. Nous cotons encore les demi-piastres américaines à 107 1/2 à 108 1/2, les piastres mexicaines à 3 à 3 1/2 de prime sur l'or.

Il a régné de l'animation dans le change américain. Les opérations de sterling s'élèvent à 128,000 livres, dont une partie à une légère hausse; elles se partagent comme suit: 20,000 connaissement à 119 3/8 à 119 5/8, 45,000 connaissement à 119 3/8 à 119 5/8, 45,000 connaissement et clear à 119 1/2 à 119 3/4, 1500 et 5000 clear à 119 7/8, 2500 clear et 4000 connaissement à 119 3/4, 27,000 connaissement No 1 et de premier ordre à 119 3/4 à 120 1/8, 2000 de premier ordre à 120, 5000 de banquiers à 120 1/8, 600 de banque, pour remises, à 120 3/4 et 15,000 de banque à 120 1/2.

Dans les francs, 100,000 en change de commerce No 1 à 4 77 1/2. Nous cotons maintenant le sterling à 119 1/4 à 119 3/4 le bon connaissement à connaissement No 1 et clear et 120 1/4 à 120 1/2 et 120 3/4 le change de banque. (Ce dernier taux est celui des remises.)

Le change américain n'était pas très abondant. Les taux des fortes sommes se sont affermis par suite d'une meilleure demande, mais ceux des comptoirs n'ont pas varié; car les banques ont tiré sur New York, pour remises, au pair. Les ventes sont: 14,000, $50,000 et $60,000 de banquiers, sur New York, à vue, au pair; $30,000 de banque, $30,000 et $35,000 de banquiers à 1/8 d'escompte, $20,000 en change de commerce et $40,000 de banquiers à 1/8; $30,000, $20,000 et $35,000 de banquiers à 3/32; $25,000, sur Boston, à vue, à 1/4.

Un check de 5000 piastres en or, sur New York, à trois jours de vue, s'est vendu à 1/4 d'escompte, $3000 de banque, en plusieurs sommes, pour remises, à 1/8 de prime.

On a vendu, hier, sans l'annoncer, 62 actions de la banque de l'Union à $67 50 et, il y a plusieurs jours, 16 de la banque Crescent City à $68. Aujourd'hui, 35 actions (ordinaires) de la compagnie du Gaz de la Louisiane à $4; 30 de la Crescent Propelling Co. à $27 50, 10 et 50 à $35 et 75 à $35 50; 10 de l'Association de la banque nationale de la Nlle-Orléans à $84 25; 30 de la banque du Peuple à —; quelques unes de la compagnie de chemins de fer de la ville à $175 50.

Aucune vente de bonds n'a été annoncée.

Il s'est vendu, hier, outre ce que nous avons annoncé—$3,000 de mandats de l'Etat à 77 1/2 et $5,000 à 78.—Aujourd'hui, $6,000 de mandats de l'Etat à 74 1/2 et $9,000 à 75; $6,000 de certificats d'allocations de la ville à 85 1/2.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE,
Vendredi, 8 mars 1872.

COTON—Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 3250 balles, prises à des prix irréguliers et plus bas et qui à la clôture ont montré une décroissance de ¼ à ⅜ c. Nous modifions nos cotes en conséquence.

Nous reproduisons en outre les chiffres de l'Exchange, lesquels regardent les listes courantes de ses types, tandis que nos chiffres à nous regardent les listes en moyenne, les chiffres intérieurs figurant pour le strict

	Listes en moyenne.	Chiffres de l'Exchange
Low ordinary..	— à —	
Ordinary.......	19¼ à 19¾	
Good ordinary.	20¼ à 20¾	20¾
Low middling.	21¼ à 21¾	21¼
Middling	22¼ à —	22¼
Strict middling	22½ à 22¾	
Good middling.	— à 23—	23—

ETAT DU COTON.

Stock en mains le 1 sept. 1870, bal....		25323
Arriv. dep. le dern. état......	5728	
Arrivé précédemm..........	885356	891084
		916407
Expédié aujourd'hui........	1911	
Expédié précédemment......	709615	711526
Stock en mains et à bord....		204881

SUCRE—Les recettes sont faibles et la demande limitée. Les ventes d'aujourd'hui ont eu lieu à 6¼ à 7½ c pour l'inférieur, 8¼ à 8¾ pour le fair, 9 ¾ c pour le fully fair; 9 à 10 pour le second et 11 pour le jaune clarifié.

MÉLASSE—Les envois reçus sont faibles et de qualité médiocre. La prime fermentée se vend aujourd'hui à 48 à 50 c, fonds de citerne 70c le gallon.

FARINE—Le marché est calme. Les ventes d'aujourd'hui se sont bornées à 25,000 barils, dont 50 de commune à $5, 100 de fine à $6, 100 de superfine à $6 75, 300 et 35 de double extra à $7 50, 100 de basse triple à $8 25; 100 et 100 de à $8 5, 50 de bon triple extra à $8 75, 300 $9, 200 de triple extra de choix à $9 75, 50 d'extra de choix à $11 35, 220 de à $11 et 50 à $11 50 le baril. Vente de 600 600 demi barils dont 100 de low triple à $4 50, 100 de choix à $6 le demi baril, 100 de choix et 300 de triple extra à des conditions privées.

MAÏS—La demande est active et les prix ont haussé. Tous les envois reçus ont été pris par des commerçans et les ventes ont compris 1200 de blanc et 1200 de blanc et jaune et 300 de jaune à $1 le boisseau.

AVOINE—Hier soir, 300 sacs—balance de ce qui se trouvait en premières mains—se sont vendus à 60 c le boisseau. Aujourd'hui rien en premières mains et les commerçans obtiennent de la marchandise 64 à 65 c le boisseau.

SON—Rare et les prix en ont hausse. Ventes à $1 75 les cent livres.

FOIN—Stock faible et bonne demande. Vente de 500 balles de prime de l'Ohio à $30 et la qualité de choix $34 le tonneau.

PORC—Il n'y en a pas au débarcadère. mess est tenu en magasin à $14 et se vend en détail $14 25 le baril.

BACON—Les cotés continuent à être recherchées et la demande d'épaules s'est un peu améliorée.

JAMBONS—Le marché est calme. Le jambon curé au sucre est coté à 11½ à 12 cts la livre.

RIZ DE LA LOUISIANE—Le stock en est faible, la demande active et porte spécialement sur les grades moyens.

Le fair est coté à 8¼ à 8¾ c. prime 8¾ à 9 mains. Le bon Caroline est en bonne demand. Il s'est opéré quelques recettes et le stock en mains est rond. Placement à 9 ¼c. Le riz de l'Inde est aussi en bonne demande et 30 sacs de l'article se sont vendus durant ces jours derniers à 7¼ à 7¾ cts la livre.

COMESTIBLES—Les pommes de terre se vendent au débarcadère à $3 —; les oignons — $1 à $[illegible] les pommes à $[illegible] le baril; les choux s'écoulent à $10 à 15 le cent, le [illegible] à 20 le baril, pois verts $7— à $8—; lady peas — [illegible] le [illegible]; les pois rouges $[illegible] les pois blancs [illegible] [illegible] à $13 — le baril, les pommes de terre et les pêches séchées [illegible] [illegible] 12 le baril. [illegible]

[illegible] se vendent sur la levée à $[illegible] [illegible]

[illegible]

TOILE D'EMBALLAGE—Les commerçans [illegible] la campagne à [illegible] 18 c pour [illegible] de l'Inde en [illegible]

[illegible] à [illegible] pour [illegible] est rond, mais peu de demandes. Les perches vertes se vendent à $80 le millier, perches pr barils $60 pour bouncets. Douves pour barils $16: douves pour boucauts $30 le millier.

PEAUX—Stock faible et bonne demande [illegible] 10½ à 13½ c, les dry flint 13 ¼ c la livre.

CAFÉ—La demande est meilleure, quoique seulement bonne. Il y a en premières mains un stock de 10144 sacs, et entre les mains des commerçans [illegible]. Nous cotons le prime 21¼ à 21¾ c. droits payés au [illegible] à 22, fair 20¼ à 20, ¼ c, ordinaire 19 ¾ la livre.

POIS POUR VACHES—Les stocks de l'article commencent à arriver et sont jusqu'ici assez faibles. L'article est coté à $3 50 à $3 [illegible] le boisseau.

[illegible]

MOTTES—Calme à 5 à 6 c pour la mousse ramassée à la campagne, à 8 à 11 c pour la propre nettoyée et emballée en ville.

PROVISIONS NAVALES—Il n'y a rien en mains excepté de la résine No 1; l'article est tenu à $3 le baril. Le goudron continue à être calme à $3 75 le demi baril et $6 le baril le [illegible] la [illegible] de [illegible] à $3 [illegible]

SEL—Il s'en fait des ventes à $1 35 à $1 40 le. Il n'y en a pas d'offert en ce moment. Les taux des commerçans sont $1 60 à $1 65 pour le gros et 1 70 à $1 75 pour le fin.

Aujourd'hui quand de forte lots sont pris en entrepôt il est fait une déduction de 10 cts pour le drayage. Le sel des Turks Islands est rare et se vend à $1 35 à $1 40 le sac de deux boisseau. Le sel de table en poches se vend de 3 ¼ à 7¼ chaque selon la proportion.

PIEDS DE COCHON—Les pieds marinés en barillets se vendent à $1 60 demi baril et $5 le baril.

Marché aux Bestiaux.

Nouvelle-Orléans, 9 mars 1872.

Arrivés, dans la semaine—647 boeufs de l'Ouest, 712 boeufs du Texas, 703 veaux et veaux d'un an, 401 cochons, 131 moutons.

Vendu—339 boeufs de l'Ouest, 712 boeufs du Texas, 580 veaux et veaux d'un an, 327 cochons, 342 moutons, 13 vaches à lait.

A vendre—167 boeufs de l'Ouest, 154 boeufs du Texas, 344 veaux et veaux d'un an, 329 cochons, 759 moutons, 126 vaches à lait.

Boeufs de l'Ouest, par liv. net........	10	à	14
Boeufs du Texas, choix, par tête.....	50 00	à	55 00
Boeufs du Texas, 1re qlt., par tête...	35 00	à	45 00
Boeufs du Texas, 2e qlt., par tête....	20 00	à	29 00
Boeufs du Texas, 3e qlt., par tête....	12 00	à	15 00
Cochons par livre, gr..................	— 5¼	à	6¼
Moutons, 1re qlt., par tête...........	5 00	à	7 00
Moutons, 2de qlt., par tête...........	3 00	à	4 00
Moutons, 3me qlt., par tête...........	2 50	à	3 00
Vaches à lait, de choix, par tête.....	50 00	à	100 00
Vaches à lait, 2de qlt., par tête.....	35 00	à	100 00
Veaux de lait par tête..................	7 00	à	10 00
Veaux d'un an par tête..............	16 00	à	18 00
Chèvres, par tête......................	1 00	à	4 00
Bœufs, prix moyen par livre.....			7
Porc........			9
Veau.......			10
Mouton.....			10

MIRAMON,

Marchand de toute espèce de Meubl

Nos 99, 101 et 103 de la rue de Chartres,
Nlle-Orléans.

A constamment en magasin un assortiment de bois de lits cottage (extra, colonnes de 4 pouces) à "toestors à.... $ 17 00
Bureaux en noyer massif, 1er mar. bre à................................ 20 00
Armoires portatives, en noyer massif, à 2 tiroirs en bas à............ 20 00
Meubles Victoria de chambres à coucher en acajou, noyer et bois de rose imitation—10 pièces— à.................... 120 00
Matelas à ressorts, faits sur commande, à................... $25 et 30 00
Meubles de salon, en noyer, acajou et rose imitation—10 pièces—à des prix très modérés.

—Egalement—
Un assortiment de glaces, à des prix modérés.
10fév—1an

INSTITUT ST-LOUIS
POUR LES DEMOISELLES.
Dirigé par Mme MATTHEY.

Successeur de
Mmes LAVILLEBEUVRE et DERON,
No 275, rue Dauphine, entre l'Ursulines et Hôpital.

On peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement.
21 fév—1an

PENSIONNAT ET EXTERNAT
PROTESTANT DE DEMOISELLES,
TENU PAR
Mesdemoiselles CHARBONNIER,
Ancienne Pension NIEMAN-ALLEMAYER, de Paris,
36 East 35 Street,
Ville de New York.

Classes de français pour dames, trois fois par semaine. 1fév—1an

LE LOUQUET-LEROY,
Institution Collégiale de la Nlle-Orléans,
No [illegible] rue du Camp,
Entre les rues Calliope et Peytaivé.

L'ANNÉE Scolaire de cette Institution commencera le LUNDI, 1e septembre, dans le vaste local [illegible] d'une parfaite éducation [illegible]

P. S.—Madame Louquet-Leroy désire prévenir les familles et le public que son Institution ne sont point, [illegible]

Pour détails et circulaires, s'adresser à l'Institut, ou par lettre: P. O. Boîte No 1681.
E. B. LOUQUET-LEROY, Directrice.
9sep—1an—MaJD

Astrologue.
MADAME ROSS,
La merveilleuse Astrologue d'Europe,
Au No 49 de la rue Dauphine,

EST revenue à la Nlle-Orléans, où ses anciens amis peuvent la consulter.

Elle seule, dans ce pays, a le don de prédire l'avenir, de parler du présent et du passé, de rapprocher les personnes séparées depuis longtemps, faire conclure rapidement les mariages. Révèle les amis absents, les futurs maris et femmes. Elle est la merveille du siècle. Elle peut vous dire vos chances de succès dans vos entreprises, elle vous donne des renseignements sur les propriétés perdues ou volées et sur les trésors cachés. Enfin, elle révèle ce qui se passe dans le monde.

MADAME ROSS se charge de la guérison de toutes les maladies de poumons.

Prix des consultations—pour les dames, $1 et pour les messieurs, $2.

P. S.—Les personnes qui demeurent loin de la ville peuvent obtenir l'histoire de toute leur vie en faisant parvenir à Mme R. leurs noms en plein, $2 et le timbre.

Résidence, No 49 de la rue Dauphine, entre les rues Bourse et Bienville. Mme ROSS.
13fév—1m

G. W. DUNBAR & SON,
et 14....RUE ST-LOUIS....10, 12 et
NOUVELLE-ORLÉANS,
IMPORTATEURS ET MARCHANDS
de toute espèce de
LIQUEURS FRANÇAISES,
ANISETTE, CURAÇAO, MARASCHINO
FIGUES DE LA LOUISIANE.
FABRICANTS DE SIROPS DE FRUITS
ont remporté les prix.
1 fév—1m

ARDOISES. ARDOISES. ARDOISES.
Ardoises Peurhyn de Bangor.
Bureau No 12 du Commercial Place.

LES meilleures ardoises Peurhyn de Bangor, Port Dinorwic et Port Madoc, pour toits—par cargaison ou petits lots, au gré des acheteurs. CUVES D'ARDOISES, de toutes grandeurs—faites sur commande.

Ardoises de foyers, ardoises pour urinaux de gares de chemins de fer, etc.

Tuiles Ridge anglaises, briques à feu, en quantité au choix des acheteurs.

N. B.—Les propriétaires font des contrats, tel et sur devis pour la pose des ardoises et se chargent de réparer les toits en ardoises.

Cour—à l'angle des rues Philipp, Tchoupitoulas et Levée.

Boîte au Bureau de Poste. No 1688. Au Merchants' Exchange, No 12.
W. E. ELLIOTT, Agent, Couvreur et Maçon.
13 fév—1m

A vendre,

Le ferry-boat ISAAC BOWMAN, bon marcheur et ayant une double et forte machine, avec toutes ses machines, agrès, etc., tel qu'il est actuellement dans le fleuve Mississipi, en face des Abattoirs de la rive gauche. Les "guards" sont très larges, car ils peuvent recevoir de cinquante à soixante animaux (bétail).

Il conviendrait particulièrement soit comme gabarre, soit pour le transport des bestiaux.

S'il n'est pas vendu à l'amiable d'ici au 16 mars prochain, il sera vendu à l'encan, au plus haut enchérisseur, pour du comptant.

Pour plus de détails, s'adresser au bureau de la compagnie de Crescent City Live Stock Landing and Slaughterhouse, situé rue Royale No 18, 1er premier. J. N. AUGUSTIN, Secrétaire.
11fév—antimars

Charbon. Charbon.
G. W. TUCKER,
MARCHAND EN GROS
De Charbon de Pittsburg,
No 31 rue PERDIDO, au premier.

Un envoi de charbon vient d'être reçu par le bateau à vapeur A. J. Baker, et est en vente aux cours de la place. 16 févr 3m

LA MACHINE BABCOCK
POUR ÉTEINDRE LES INCENDIES,
Joint les patentes primitives françaises à deux perfectionnements [illegible] que les tribunaux des Etats Unis ont maintenus.

Elle a été adoptée par le gouvernement des Etats-Unis, par les inspecteurs de bateaux à vapeur, avec l'approbation du commandant de l'Ecole, les principales lignes de chemins de fer et par un grand nombre de compagnies de steamers. Les compagnies de pompiers des principales villes de l'Union [illegible] [illegible]

Pour plus amples détails et renseignements, s'adresser à la Boîte 723. Venez voir les machines au No 19 de la rue du Canal.
A. M. GRANGER, Agent général au Sud.
28 déc—3m

Feutre d'Irlande à Toits.

Couronnée pour le Feutre à Toits, l'Exposition Internationale de Paris, en 1867.

Dates des Patentes—24 octobre 1868 et 17 mai 1870.

PLUSIEURS PRIX ET MÉDAILLES.

NOUVELLE PRÉPARATION A TOITS, (Non inflammable)

DE D. ANDERSON & SON,
[illegible]

FABRICANTS de feutre à toits, [illegible] Fabrique de feutre, de Papier, à [illegible], et No [illegible]

[illegible]

J. C. LINGHAM agent
Au No [illegible] de la rue Union.

AMUSEMENTS.

THÉATRE DE L'OPÉRA.

[illegible]

LA FAVORITE.

JEUDI 14, [illegible] de M. [illegible] METELLI et CROCHFE, [illegible]

Académie de Musique.

[illegible]

COUVENT DES SS. JOSEPH,
(Paroisse [illegible], rues St. Philippe [illegible])

[illegible]

GRAND PANORAMA,
[illegible]

REPRÉSENTANT les beautés et les merveilles [illegible] Europe.

Prix d'entrée, [illegible]

[illegible] tous les jours, de 11 heures à 1 [illegible]

Vente [illegible] GRUNEWALD & CO.
17 déc—3m RAD Propriétaires.

Association de Bienfaisance des Employés de la Nouvelle-Orléans

Bal Masqué et Paré,
AU TURNERS' HALL,
Le Jour de St Joseph, Mardi, 19 mars 1872.

Prix d'entrée..........................$2.

On peut obtenir des billets d'invitation pour de mot et s'adressant à
MM. Tréal Saulé, au Marché Français;
Guillaume Mayné, au Marché Ste-Marie;
R. Dabez, au Marché Magazine;
B. Rapby, au Marché Tremé;
André Mailhos, au Marché Poydras;
D. Pochelu, au Louisiane Ice Works.

La Bannière, le Recouvrement et le Vestiaire seront vendus à l'enchère, le jeudi 14 mars 1872, à la salle de l'Association, No 201 rue Poydras, à 6 heures du soir précises.

Par ordre du Président,
4mars—1m D. POCHELU, Secrétaire.

Médicaments

La meilleure découverte de Dunbar

EAU MINÉRALE BETHESDA

POUR le diabète, les maladies de foie, la bile, les maladies des reins, les affections des voies urinaires. A vendre, en gros et en détail, No [illegible] de la rue des Magasins, Nlle-Orléans.
H. D WUFF.
1mév—1m Seul agent au Sud.

Le Charlatan mis de côté.
BANDES HERNIAIRES ET SUPPORTS
DE L'ABDOMEN,
AVEC OU SANS SUPPORT DE L'UTERUS
(POUR LA CHUTE DE LA MATRICE)
Patentée 7 septembre 1869 et 27 juin 1871.

LES deux seuls REMPORTS sans les BANDES DE DOS et [illegible] BANDAGES GALVANIQUES, [illegible] GUERISON RADICALE DES HERNIES.

Ces Appareils sont sans égaux en Amérique ou en Europe.

Des DIPLOMES, des MEDAILLES en OR et en ARGENT [illegible] d'Etat du Mississipi, de la Louisiane et du Texas, en 1871.

Fabrique de toute espèce d'instruments pour difformités humaines.
H. SPILLMANN,
93.........Rue Baronne.........93
Nouvelle-Orléans.

Il se charge de la fabrication et de la pose des appareils. [illegible]

Cherry Pectoral
D'AYER.

Pour les maux de Gorge et les Affections Pulmonaires, telle que la Toux, le Rhume, la Coqueluche, la Bronchite, l'Asthme et la Consomption.

ON ne peut presque se passer de [illegible]

[illegible]

Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Co., chimistes, à Lowell, Mass., et à vendre dans le monde entier.
Prix.......$1 la bouteille.
1er juil—1m

Ayez l'Œil sur vos Enfants.
LE GRAND REMÈDE!

LE SIROP de Mme Whitcomb	Guérit de la Colique, des Douleurs d'Entrailles et facilite la Dentition.	Prix 25 C'ts.
LE SIROP de Mme WHITCOMB	Calme les Convulsions et triomphe de toutes les maladies des Enfants et des Petits Malades.	Prix 25 C'ts.
LE SIROP de Mme WHITCOMB	Guérit de la Diarrhée, de la Dysenterie et les maladies [illegible] de tous les âges.	Prix 25 C'ts.

C'est le grand calmant des enfants et des petits enfants dans les maladies causées par la dentition, etc.

Préparé par le GRAFTON MEDICINE CO., à St-Louis, Missouri.

A vendre par tous les pharmaciens et tous les marchands de médicaments. 3 mont—1an

Le Docteur J. B. PEREZ,
CABINET—Au No 129 de la rue Carondelet, près Lafayette.

AYANT une expérience de plus de vingt ans dans le traitement des maladies secrètes, garantit maintenant une guérison parfaite en tout de quelques jours, [illegible] traitement où il ne fait usage ni de mercure ni de copahu. Il fournit les médicaments. Les consultations sont strictement privées. 13 janv—1an

DR. H. DE CARL,
240, Main Street, Buffalo, New-York,

qui traite spécialement les maladies chroniques, [illegible] 135 de la rue Ste-Charles, en face de l'Hotel St-Charles, à la Nouvelle-Orléans, Lou.

(Extrait du "Buffalo Express" du 3 juin 1863.)

UNE VISITE.—Nous avons visité, il y a deux jours, l'Institut Médical du Dr. H. de Carl, au No 240, Main Street. Le Docteur habitait jadis New-York; il est bien connu ici. [illegible]

[illegible]

S'adresser au DR. H. DE CARL,
No 135 de la rue St-Charles, Nlle-Orléans, Lou.
Heures de consultations, de 7 heures du matin à 9 heures et demie du soir. 16 janv—1an

FACTORS' & TRADERS'
Insurance Company,
37.....RUE CARONDELET.....37

Extrait du Cinquième Etat de situation annuel.

Nlle-Orléans, 24 septembre 1871.

PRIMES pendant l'année expirée le 30 [illegible]
[illegible]

DIVIDENDES AU COMPTANT PENDANT L'ANNÉE:
INTÉRÊT (semi-annuel).........Six pour cent.
PRIMES............................Cinquante pour cent.
Actif au 30 avril 1871.......$[illegible]

Cette Compagnie continue à émettre des Polices [illegible]

HARMON DOANE, Président.
[illegible] GREENWOOD, Vice-Président.
[illegible] A. [illegible], Secrétaire.

—DIRECTEURS—

Moses Greenwood,	H. Freidman,
W. A. Johnson,	[illegible]
John I. Noble,	[illegible]
John Chaffe,	W. G. Pike,
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
Samuel B. Moore,	[illegible]
J. J. Warren,	[illegible]
[illegible]	[illegible]
R. T. Buckner,	[illegible]
Perry Nugent,	A. Batson,
Samuel Friedlander,	J. T. Pace,
	Jos. W. Carroll.

sept—1an

LOTERIE.

[illegible]

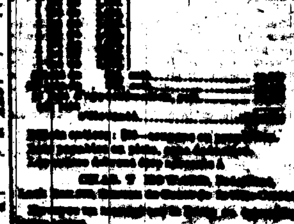

L'Argent ne peut pas l'acheter!
CAR LA VUE EST SANS PRIX!!

SI VOUS Y VOYEZ,
Servez-vous de ces Lunettes parfaites de cristal fondu

[illegible] "DIAMANT," à cause de sa dureté et de son brillant. [illegible]

Ces Lunettes sont fabriquées par J. E. SPENCER & Co., Opticiens, à New-York.

AVERTISSEMENT—Celles-ci seulement sont véritables [illegible]

ED. LILIENTHAL, Horloger et Opticien,
Au No. 95 de la rue du Canal,
est le seul agent à la Nouvelle-Orléans, le seul de qui l'on puisse se les procurer. [illegible]

$60 et $65.
MACHINE A COUDRE

WILCOX & GIBBS,
A L'USAGE DES FAMILLES.

[illegible]

MACHINE [illegible] NOTRE NOUVELLE [illegible]

[illegible]

M. S. Hedrick,
Propriétaire,
Au No 166 de la rue du Canal.
Nlle-Orléans.

On demande des AGENTS pour la vente. 13 nov—1an

TENT AWNING & FLAG MANUFACTORY.

CASSIDY & MILLER,

No 160 de la rue St-Charles, Nlle-Orléans,

VOILIERS et agents de la Manufacture [illegible]

[illegible]

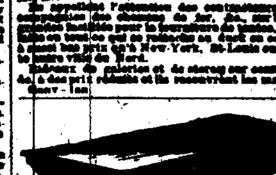

LES BILLARDS AMÉRICAINS PAR EXCELLENCE.

Billards Phelan & Collender [illegible]. Patentés le 6 juin 1871.

A vendre.

Également—Billards de seconde main et tout ce qui se rattache au jeu de billard.

S'adresser au St Charles Billiard Saloon, Rue Gravier.

Prix raisonnables.
4janv—3m CHS. LACOUME, Propriétaire.

Sucres, Mélasses et Sirops.

SUCRES RAFFINÉS—Sucre en pains, coupés, Sucre en morceaux et Sucre en poudre.
A. THOMSON & Co.,
No 42 de la rue Tchoupitoulas.

SIROP—"Golden Syrup" article supérieur et par de la Louisiane, provenant de la Raffinerie Crescent City. A. THOMSON & CO.,
No 42 de la rue Tchoupitoulas.

SIROP ET MÉLASSE RAFFINÉS—provenant de la Raffinerie Crescent City, marques "Orléans Louisiane," "Crescent City," [illegible]
A. THOMSON & CO.,
No 42 de la rue Tchoupitoulas.

MÉLASSE DE LA LOUISIANE—Différentes qualités de mélasse de plantation, en barils, demi-barils et barillets.
A. THOMSON & CO.,
No 42 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRE CLARIFIÉ—en différentes qualités, blanc et jaune, en boucauts et barils.
A. THOMSON & CO.,
No 42 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRE DE LA LOUISIANE—Différentes qualités de Sucre d'habitation en boucauts et barils.
A. THOMSON & CO.,
No 42 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRES ÉTRANGERS—de Cuba, de Demerara et de Porto-Rico, en boucauts et en barils.
A. THOMSON & CO.,
No 42 de la rue Tchoupitoulas.

Fonderies, Machines, &c.

Fonderie et Fabrique de Bouilloires D'ARMSTRONG,
Au coin des rues Erato et Peters,
(et devant rue de la Vieille-Levée.)

W. J. J. ARMSTRONG..........Directeur,
—Fabricant de—

MACHINES A VAPEUR, MOULINS A SUCRE, MACHINES A DRAINAGE, MOULINS A SCIE, &c.

[illegible]

FONDERIE SHAKESPEARE,
RUE GIROD,
Entre les rues Baronne et Dryades,
Nlle-Orléans.

JOS. A. SHAKESPEARE,
A. SMITH, S. SWOOP,
SHAKESPEARE, SMITH & CO.,
—Successeurs de—
GEDDES, SHAKESPEARE & CO.,

FONDEURS de fer et de cuivre, Fabricants de toutes espèces de Machines à vapeur, [illegible]

FONDERIE DE LEEDS.
(Etablie en 1825.)
Au coin des rues Delord et Foucher.

NOUS [illegible]

[illegible]

Chandellerie de [illegible]
De la [illegible]

APPARTENANT à MM. WOODS, TEATMAN & CO.—[illegible]

B. F. LAVILLEBEUVRE, [illegible]
[illegible]

Aux Confiseurs.

JOHN T. DUFOUR,
[illegible]

[illegible]

DIVERS.

[illegible]

Compagnie [illegible] de la [illegible] Orléans.

Le Bureau [illegible] No. 111 de [illegible]

Capital..............................$1,000,000
[illegible]

[illegible]

[illegible] EXCHANGE.
[illegible] PRENDRE.

[illegible]

JOHN [illegible]

Bureaux de la Succursale en Louisiane
DE LA COMPAGNIE
MOUND CITY
D'Assurance Mutuelle de la Vie,
A St-LOUIS, MISSOURI.

—Officiers:—
JAMES B. EADS, Président.
A. M. BRITTON, Vice-Prés.
[illegible] Secrétaire.
C. G. M. [illegible], Actuaire.

SUCCURSALE DE LA LOUISIANE,
Agence, No 60 de la rue Carondelet, Nlle-Orléans.

—Officiers:—
R. W. [illegible], Président.
E. T. MERRICK, Vice-Présid.
R. B. [illegible], Sec. et Agent Gén.

MÉDECINS SURVEILLANT
C. M. FOLWELL, M. D. J. R. [illegible], M. D.

—DIRECTEURS:—

R. T. [illegible]	C. H. [illegible]
James Jackson,	Robert Haro,
J. A. Witt,	Thos. [illegible]
E. A. Tebb,	Robert [illegible]
R. B. [illegible]	

Cette Compagnie émet toute espèce de Polices d'Assurance de la vie.

Compagnie pour préserver le bois par le procédé Thomas.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Ville de la Nlle-Orléans.

QU'IL soit connu que [illegible]

ARTICLE PREMIER.

[illegible]

ARTICLE SECOND.

[illegible]

ARTICLE TROISIÈME.

[illegible]

ARTICLE QUATRIÈME.

[illegible]

ARTICLE CINQUIÈME.

[illegible]

ARTICLE SIXIÈME.

[illegible]

ARTICLE SEPTIÈME.

[illegible]

M. CARVIN.

[illegible]

ARTICLE HUITIÈME.

[illegible]

ARTICLE NEUVIÈME.

[illegible]

ARTICLE DIXIÈME.

[illegible]

ARTICLE ONZIÈME.

[illegible]

ARTICLE DOUZIÈME.

[illegible]

ARTICLE TREIZIÈME.

[illegible]

ARTICLE QUATORZIÈME.

[illegible]

ARTICLE QUINZIÈME.

[illegible]

GEO. W. CHRISTY, Notaire Public.

VENTES JUDICIAIRES.

[illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

[illegible] vs. Joseph Hoy.

[illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

LA BANQUE NATIONALE DE L'ETAT vs JULES DE [illegible] FITZGERALD.

SIXIÈME COUR DE DISTRICT [illegible]

[illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

H. C. GARY vs. [illegible] EVRA CLARK [illegible]

SEPTIÈME Cour de District pour la paroisse d'Orléans [illegible]

[illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

PAUL [illegible] vs [illegible] A. BLANC.

SEPTIÈME COUR de District pour la Paroisse [illegible]

[illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

A. DELFIT vs LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU SUD-EST.

HUITIÈME COUR DE DISTRICT [illegible]

[illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

LA VEUVE [illegible] vs [illegible]

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT [illegible]

[illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

WILLIAM [illegible] vs AFRA [illegible]

CINQUIÈME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans [illegible]

[illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Quere [illegible] vs. H. W. [illegible]

SIXIÈME COUR DE DISTRICT [illegible]

[illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

[illegible] vs JOHN [illegible]

[illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

J. B. CAMBIS & CO [illegible]

CINQUIÈME Cour de District [illegible]

[illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

[illegible] vs PHILIP [illegible]

SIXIÈME COUR DE DISTRICT [illegible]

[illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

VENTES A L'ENCAN.

PAR [illegible] & CO.

Lingerie [illegible], Linge de [illegible]

[illegible]

Lingerie de messieurs.

PAR [illegible] & CO.

SAMEDI, 9 mars, à 10 heures du matin.

PAR [illegible]

Mules. Mules.

Vente [illegible]

PAR E. M. & R. J. MONTGOMERY [illegible] SAMEDI, 9 mars 1872, à [illegible]

Vingt-cinq belles MULES [illegible]

—AUSSI—

[illegible] bonnes MULES D'HABITATION.
Conditions—Comptant.

Meubles. Meubles. Meubles.

PAR R. M. MONTGOMERY.—Il sera vendu SAMEDI, 9 mars à [illegible], à la salle No [illegible] de la rue du Camp—

Un assortiment général de meubles. —TELS QUE—

[illegible]

—Egalement—

Une grande fabrique de lits cottage, [illegible]

Compagnie d'Assurance Mutuelle
—DE LA—
Nouvelle-Orléans,
Au coin des rues Canal et Camp.

DOUZIÈME ETAT ANNUEL, 1871.

CONFORMÉMENT aux dispositions de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant:

[illegible]

L'ACTIF DE LA COMPAGNIE EST COMPOSÉ COMME SUIT:

[illegible]

PASSIF

[illegible]

J. TUYES, Président.

F. W. [illegible], Secrétaire.

[illegible]

P. CHS. CUVELLIER, Notaire Public.

[illegible]

—DIRECTEURS—

[illegible]

Compagnie d'Assurance Mutuelle des MARCHANDS
DE LA NOUVELLE-ORLÉANS,
No. 120 DE LA RUE DU CANAL.

DIX-SEPTIÈME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux dispositions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de [illegible]

[illegible]

F. FOUCHER, Président.

G. W. [illegible], Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
[illegible]

JOSEPH CUVILLIER, Notaire Public.

[illegible]

—DIRECTEURS—

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. ROGER & CO.

Vente sans réserve
[illegible] Bottes, Souliers et [illegible]
[illegible] Souliers de Philadelphie.

PAR E. ROGER & Co.—[illegible] mars, [illegible] de la Vieille-Levée—
[illegible] bottes, souliers et brodequins, [illegible]

PAR S. GUINAULT.

[illegible]

PAR S. GUINAULT, Encanteur.—Bureau: [illegible]

[illegible]

Vente [illegible] rue du [illegible]

PAR S. GUINAULT, encanteur.—Bureau, [illegible] SAMEDI, 9 mars 1872, [illegible]

UN LOT DE TERRE [illegible]

[illegible]

VACHERIE.

PAR S. GUINAULT, encanteur.—Bureau [illegible]

[illegible]

Propriété d'un bel revenu, rue du Quartier No 23, à deux lieu du [illegible]

PAR S. GUINAULT, encanteur.—Bureau [illegible] SAMEDI, [illegible]

[illegible]

Jolie petite Propriété
Sur la rue Camp, No. [illegible]

PAR S. GUINAULT, encanteur.—SAMEDI, 9 mars 1872, à midi [illegible]

[illegible]

Consulat de France.
AVIS MENSUEL—MARS 1872.

[illegible]

VINGTIÈME ETAT ANNUEL
—DE LA—
Compagnie d'Assurance Mutuelle du Home
—DE LA—
Nouvelle-Orléans.

CONFORMÉMENT aux dispositions de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant pour l'année expirée le 31 décembre 1871:

[illegible]

L'ACTIF

[illegible]

L'état qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

ANDREW [illegible], Secrétaire.

[illegible]

Assermenté et signé par devant moi, ce [illegible] janvier A. D. 1872.

ANDREW HERO JR, Notaire Public.

A une réunion qui a eu lieu le [illegible] janvier 1872, les Directeurs ont adopté, à l'unanimité, la résolution suivante:

Il est résolu qu'il sera payé [illegible]

ALF. MOULTON, Président.
WM. H. [illegible], Vice-Président.
A. W. [illegible], Secrétaire.

—Directeurs:—

A. MOULTON,	WM. H. [illegible],
R. HARE,	[illegible]
R. M. MORRELL,	WM. CHAMBERS,
JNO. C. [illegible],	[illegible]
JNO. T. MOORE,	W. F. [illegible]
	ADOLPH [illegible]

LAFITTE, DUFILHO & CO. vs. E. HARRIS.

QUATRIÈME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans [illegible]

[illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

[illegible] & HAMEL vs JOHN HAGAN.

SEPTIÈME COUR de District pour la paroisse d'Orléans [illegible]

[illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

JULES [illegible]

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR N. VIGNIE.

Meubles. Meubles.

PAR N. VIGNIE, encanteur.—SAMEDI, 9 mars, à 10 heures du matin, il sera vendu, à sa salle d'encan, No 128 rue de Chartres, entre St-Louis et Toulouse—

Un assortiment général de MEUBLES neufs et de seconde main, comprenant: bois de lits, armoires, sofas, chaises, tables, [illegible]

PAR [illegible] BARNETT.

Meubles. Meubles.

JEAN H. BARNETT, encanteur.—SAMEDI, 9 mars, à 11 heures du matin, il sera vendu, dans [illegible] Passage de la Bourse, en face [illegible] St-Louis—

Un assortiment général de meubles, neufs et de seconde main, [illegible]

Aussi—Une très belle chaise pour barbier, en barbier pole et plusieurs glaces.
[illegible]

MAURICE BARNETT, ENCANTEUR.—Bureau No 40 rue St Louis, en face l'Hôtel St-Louis, entre Royale et Chartres.

Ventes de biens fonds, stock, cargaisons, meubles, etc. Aussi—ventes faites au dehors.

Ventes régulières de MEUBLES, dans le Passage de la Bourse, en face de l'Hôtel St-Louis, tous les SAMEDIS, à 10 heures A. M.

Les personnes désirant disposer de leurs meubles à l'encan devront s'adresser à M. Barnett avant le jour de la vente. [illegible]

PAR JOS. N. ROBERT.

Vente [illegible] d'un Fonds de Magasin, [illegible]

PAR JOS. N. ROBERT, Encanteur.—Salle [illegible] rue Vieille Levée.—[illegible] SAMEDI, 9 mars, il sera vendu à [illegible]

[illegible]

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane.

Dix-septième Etat Annuel.

CONFORMÉMENT aux dispositions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

[illegible]

Ce qui précède est une copie faite sur les livres de la Compagnie.

CHAS. BRIGGS, Président.
J. P. ROUX, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans.

[illegible]

P. CHAS. CUVELLIER, Notaire Public.

[illegible]

CHAS. BRIGGS, Président.
ANT. CARRIERE, Vice-Président.
J. P. ROUX, Secrétaire.

[illegible]

Liste des Lettres Françaises, Italiennes et Espagnoles restant au bureau de la Poste, le 3 mars 1872.

OUVERT [illegible] DE 8 A.M. [illegible]

Les personnes réclamant leurs lettres sont priées de dire si elles sont annoncées. Pour les lettres [illegible] veuillez les journaux anglais.

A
Alamo Giacomo / Alonzo Lorenzo
Agliolo Giuseppe / Arpe Giovanni

B
Barberi Filippo [illegible] / Bertucci Giovanni
Bertucci Rosalia / Bruglio Julea
[illegible]

C
Cantero José / Carmona Franc
[illegible]

D
[illegible]

E
Eriesen Luigi / Ennis Bertrand

F
[illegible]

G
[illegible]

H
[illegible]

K
Koster Pierre / Keller Chret

L
[illegible]

M
[illegible]

N
[illegible] / Negrier Auguste

O
Olivieri Giuseppe / Olive Biagio

P
[illegible]

R
[illegible]

S
[illegible]

T
[illegible]

V
[illegible]

[illegible] DE LA [illegible]

SEPTIÈME Cour de District pour la Paroisse d'Orléans [illegible]

[illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Société [illegible] de Bienfaisance [illegible]

AVIS.

[illegible]

Le Secrétaire A. BARBIER.